G en Yvelines

N°100
Mercredi 25 octobre 2017
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Des associations ont rencontré le préfet jeudi. Il a promis plus de moyens pour héberger ceux qui sont à la rue, alors que le 115 croule sous les demandes non satisfaites.



Hébergement d'urgence Le 115 est à la rue

Dossier - P. 2

Actualités p.6

POISSY



Avec Eole, fini le RER A ?

Actualités p.4

MEULAN



Fermeture de la réanimation : la mobilisation ne fléchit pas



Actualités p.7

MANTES-LA-VILLE

Congés : agents consultés, grève suspendue



Actualités p.8

YVELINES

La « vraie métropole » défendue au lieu de la fusion



Actualités p.9

AUBERGENVILLE

Permis délivré pour le futur data center

P. 7 FLACOURT La Ville fait appel au bénévolat des habitants

P. 8 SEPTEUIL Une nouvelle cantine plus grande pour l'école

P. 10 HARDRICOURT Vol par fausse identité : pris en flagrant délit

P. 10 LIMAY Ils trouvent 10 kg de résine de cannabis chez le dealeur

P. 12 FOOTBALL Clap de fin pour le FC Mantois en Coupe de France

P. 12 CYCLISME La vallée de Seine décroche le cyclisme sur route

P. 14 YVELINES Les monstres sont de sortie pour Halloween



YVELINES Hébergement d'urgence : le 115 est à la rue

Travailleurs sociaux au bout du rouleau, familles et enfants dormant dehors malgré leurs appels au 115, forte pression des maires pour les expulsions : la situation de l'hébergement d'urgence est critique. Et les associations ne croient pas que les 240 places supplémentaires annoncées suffiront.

« *Plus personne dans la rue !* » Ce mot d'ordre, scandé jeudi dernier à intervalles réguliers devant la préfecture des Yvelines, ne semble pas prêt de devenir réalité. Réunies pour manifester à Versailles à l'initiative du collectif Romyvelines, une trentaine d'associations liées à l'hébergement d'urgence tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Si joindre le 115 a toujours été difficile, il arrive désormais même aux jeunes enfants de dormir dehors.

Lors du rassemblement versaillais, les associations ont été reçues par le préfet, Serge Morvan. Se défendant des accusations d'inaction de l'Etat, évoquant le budget du 115 passé de 16 millions d'euros à 24 millions d'euros en quatre ans, il a annoncé 240 places supplémentaires au 1er novembre. Elle s'ajouteront aux 2 381 places, dont 716 en chambres d'hôtel, que compte le département en 2017 (il en comptait 1 510 en 2013, Ndlr). En attendant, depuis la rentrée de septembre, des familles représentant 70 personnes environ sont refusées par le 115 chaque soir.

« *Je pense que la situation du 115 est pire qu'avant,* témoigne avec un peu de lassitude Geneviève Bercovici, membre du Secours catholique. *D'abord, ça peut être des heures au téléphone avant de les avoir. Un homme seul, ce n'est même pas la peine, ils n'ont aucune chance. Et pour les familles avec enfants, ils disent de rappeler mais qu'ils n'ont pas suffisamment de place. Le 115 est complètement dépassé. Ca fait dix ans qu'on répète les mêmes choses...* »

La petite dizaine de travailleurs sociaux chargés de répondre au téléphone seraient eux aussi en souffrance. « *Les salariés du 115 vivent très mal leur travail, il y a toujours un manque de moyens considérable,* remarque ainsi Mustapha Bouarouk, délégué CGT et éducateur de l'association Agir combattre réunir (ACR), chargée du 115 par l'Etat. *Il y a parfois des burn out car le travail n'a plus de sens quand ton boulot consiste à dire non aux familles, parfois avec des enfants en bas âge. La situation est invivable, ça dure depuis des années.* »

Les chiffres, que nous nous sommes procurés, n'incitent pas à l'optimisme. Du 1er novembre au 31 mars, ils ont eu à répondre à 7 500 appels en moyenne chaque mois. Parmi ces SDF, 2 480 ont pu être logés, dont 1 366 en hôtel. Mais près de 2 000 demandes n'ont pu être pourvues pour « *absence de place disponible* ». Si la majorité était composée d'hommes seuls (1 247, Ndlr), plus de 600 demandes refusées concernaient soit des femmes seules, soit un ou des parents avec enfant.

Le préfet a indiqué aux associations réunies à Versailles qu'il ne procéderait pas à de nouvelles expulsions cette année, la trêve hivernale entrant en vigueur au 1er novembre (jusqu'au 31 mars, Ndlr). « *Il a annoncé plein de bonnes nouvelles en disant "Mes prédécesseurs et les maires ne veulent pas des pauvres dans leurs villes, et ont délaissé le 115"* », a cité de sa défense Odile Jouanne, du Réseau éducation sans frontières (RESF) 78, à la sortie de la réunion.

Serge Morvan, qui recevrait d'ailleurs des menaces de mort lorsqu'il n'expulse pas rapidement, leur a également assuré avoir donné des instructions pour donner la priorité aux « *familles avec enfant et mères seules avec enfants* ». Il aurait enfin exigé que cesse la séparation des parents par le 115 (seule la mère et le ou les enfants sont alors hébergés, Ndlr). « *Il l'a dit et répété : c'est scandaleux* », a rapporté Odile Jouanne.

La pratique serait en effet courante, d'après les témoignages recueillis par *La Gazette*. « *La mère est à l'hôtel et le père dort sur le trottoir ou dans une voiture épave. Le 115 déstabilise des familles,* regrette ainsi Mustapha Bouarouk, le délégué CGT d'ACR. *Les gens préfèrent rester ensemble, même à la rue, plutôt que de se séparer.* »

Quand il y a une place, c'est souvent en hôtel. L'hébergement est alors précaire, et ne tient pas compte de la scolarisation des enfants, déplorent les associations. « *Ils peuvent être logés à Poissy avec des gamins allant à l'école à Magnanville,* donne en exemple Michel Lemoine, trésorier du Droit au logement dans le Mantois, aujourd'hui en sommeil (voir ci-contre). *Et tous les lundis matin, il faut appeler le 115 pendant des heures pour savoir si elle est relogée dans le même hôtel ou un autre.* »

L'hébergement hôtelier, coûteux pour l'Etat, ne serait par ailleurs pas du tout adapté, selon les intervenants associatifs et politiques interrogés. « *Ca fait des années que des hôtels ne vivent que de l'argent de la préfecture avec le 115. Certains sont insalubres ou pas aux normes de sécurité,* assure Mustapha Bouarouk. *L'Etat s'appuie sur les hôteliers, mais ils ne sont ni formés ni associés, et ce n'est pas leur métier.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Odile Jouanne (photo), du Réseau éducation sans frontières 78, citant le préfet : « Mes prédécesseurs et les maires ne veulent pas des pauvres dans leurs villes, et ont délaissé le 115. »

Les discriminations seraient courantes, les hôteliers pouvant refuser les clients du 115 s'ils ne leur conviennent pas, tandis que les conditions de vie seraient difficiles. Ainsi, à Chanteloup-les-Vignes, un hôtel est aujourd'hui entièrement occupé par plus de 110 personnes hébergées via le 115. Il est interdit de cuisiner dans les chambres, alors, tous se partagent deux micro-ondes situés au rez-de-chaussée.

Dans cet établissement chantelouvais, ils sont 57 enfants d'après un récent recensement de la mairie. « *Sur 57, ils sont peut-être deux ou trois à être scolarisés, c'est quoi leur avenir ?,* s'indigne son premier magistrat, Catherine Arenou (DVD). *On crée de facto une misère sociale qu'on fait perdurer, qui va entraîner obligatoirement des comportements anormaux, et on les mets dans des conditions de scolarité extrêmement précaires. On ne leur donne aucune capacité de réussir.* »

L'élue, « *volontaire pour scolariser les gens* », assure n'avoir jamais été prévenue de l'hébergement de ces 57 enfants. « *Depuis des années, notre politique d'hébergement est insupportable, elle n'est ni solidaire, ni efficace, ni visionnaire, on trouve des solutions d'urgence, dans des endroits déjà en grande difficulté* », poursuit celle qui est aussi vice-présidente chargée de l'insertion et de la cohésion sociale au conseil départemental.

Dans les Yvelines, la plupart des places d'hébergement d'urgence sont en vallée de Seine, territoire le plus pauvre du département où de nombreux hôtels sont d'ailleurs déjà occupés par le 115. La politique d'hébergement « *ne prévoit rien, n'anticipe rien, met les professionnels dans une situation extrêmement compliquée et crée le conflit avec les collectivités* », poursuit Catherine Arenou : « *Rien n'est pire que ce qu'on vous impose en urgence.* »

Jeudi après-midi, lors de la manifestation à Versailles, plusieurs militants associatifs n'ont pas hésité à citer Emmanuel Macron. Sa « *première bataille* » de président de la République serait de « *loger tout le monde dignement* », a-t-il en effet annoncé fin juillet. « *Le 115 est le démarrage de la dignité, qui est un toit sur la tête* », estime Geneviève Bercovici, du Secours catholique, qui espère sans trop d'illusions que cette promesse sera tenue.



LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis la rentrée de septembre, des familles représentant 70 personnes environ sont refusées par le 115 chaque soir.

Depuis 2016, le Département doit assumer les moins de trois ans

La décision a été rendue par le Conseil d'Etat en août 2016 : si l'Etat est chargé de l'hébergement d'urgence, les conseils départementaux le sont désormais pour les enfants de moins de trois ans. Selon nos informations, cette responsabilité n'est pour l'instant assumée que financièrement, faute de places et d'une organisation adaptée. « *Des foyers existent mais pas suffisamment, les Départements n'ont pu trouver les places en foyer, ils paient la chambre d'hôtel réservée par le 115* », détaille sa vice-présidente à l'insertion, Catherine Arenou (DVD).

« *On menace de placer les gamins pour les loger, nous ont dit beaucoup de familles, du coup, elles n'y vont pas, et ils disent en permanence d'appeler le 115 qu'ils engorgent encore plus* », rapporte pour sa part Mustapha Bouarouk, délégué CGT de l'association qui gère le 115, des réponses faites par certains travailleurs sociaux du Département.

Tibétains ou Roms, hommes seuls ou familles, tous dorment dehors

Parmi les manifestants versaillais de jeudi dernier figuraient des familles Roms habitant dans des campements ou des squatts de la boucle de Chanteloup. Expulsées en septembre, elles sont pour la plupart revenues, une fois terminées les deux semaines d'hébergement promises par le 115.

Des Tibétains continuent également d'arriver de manière ininterrompue à Conflans-Sainte-Honorine. Ces derniers sont aujourd'hui plusieurs centaines, et n'ont d'autre choix que le 115 tant qu'ils ne sont pas dans le circuit administratif des demandeurs d'asile.

« *Nous n'avons pas de maison, nous dormons dehors où nous avons très froid, nous tombons malade, nous avons besoin que le gouvernement français nous aide,* témoigne ainsi dans un anglais hésitant Tsering, 25 ans, arrivé voilà un mois. *Nous avons appelé de nombreuses fois [le 115], c'est très difficile.* »

Mantois : l'asso des mal-logés en sommeil faute de bénévoles

Dans le Mantois, Droit au logement (Dal) a longtemps été le dernier recours de ceux qui étaient en voie d'expulsion ou dans des logements insalubres, avec une permanence hebdomadaire souvent bondée. Mais l'association, fondée puis tenue par quelques bénévoles très engagés, est en sommeil depuis un an et demi.

« *Au départ, quand on l'a montée, on pensait que les gens en difficulté, une fois relogés, auraient pu en prendre la direction, mais ça ne s'est pas produit* », regrette son ex-présidente, Monique Bouillaud. Les bénévoles motivés souhaitant aider à faire revivre la branche mantaise du Dal peuvent lui laisser un message au 06 12 92 19 40.

à chaque fraude

sa prune,

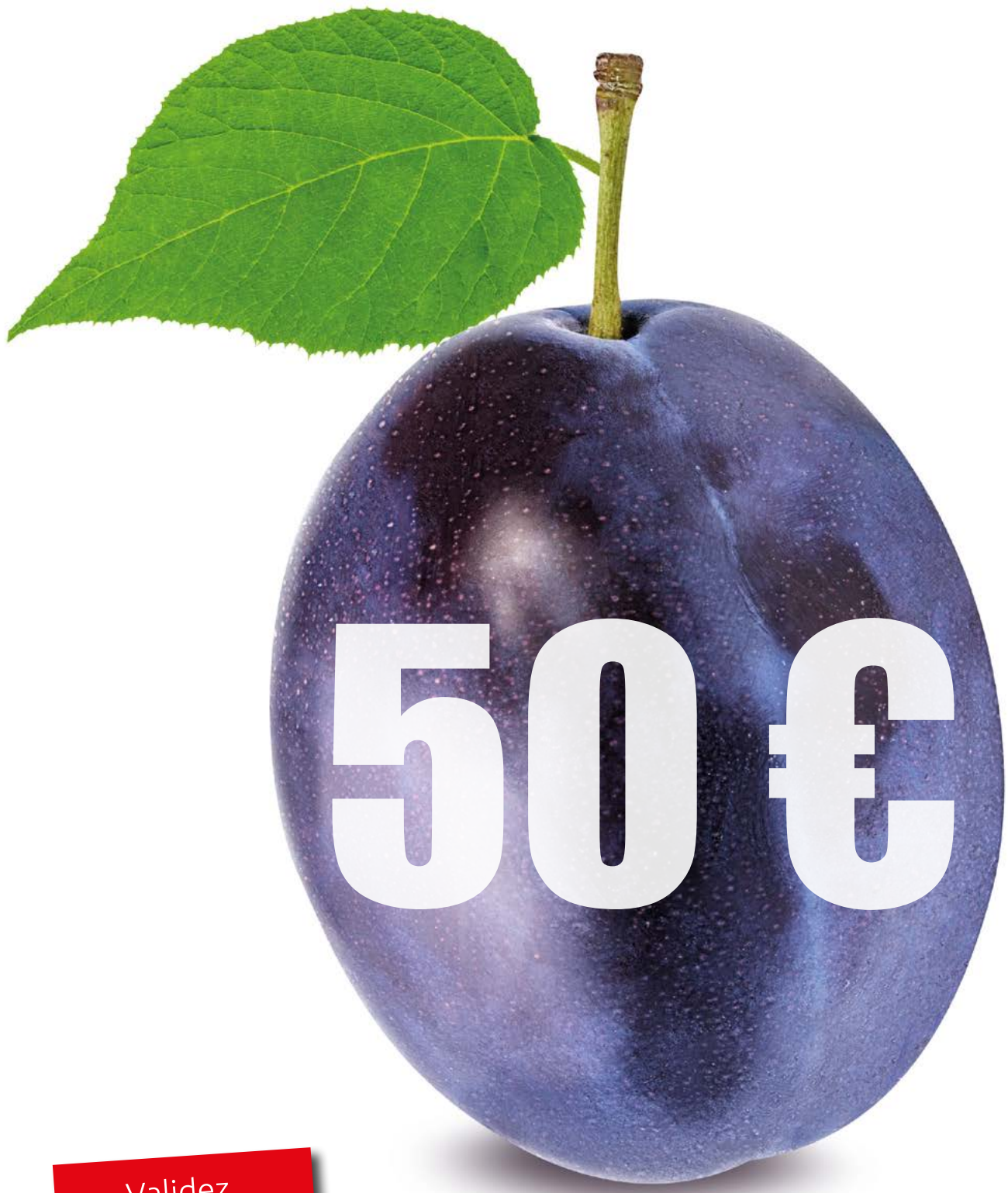

Validez
c'est obligatoire !

pièce !

Prix indicatif de la prune (amende) en cas de :

- **Voyage**

SANS DE TITRE DE TRANSPORT

stif
Tous vos transports en îledeFrance

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

Conception & réalisation : Geoffroy FOURNIER - Transdev IDF Ouest

MEULAN-EN-YVELINES Fermeture de la réanimation : la mobilisation ne fléchit pas

La manifestation contre la fermeture de la réanimation de l'hôpital de Meulan-Les Mureaux a réuni 550 personnes. L'Agence régionale de santé laisse entrevoir un sursis du service jusqu'en janvier.



LA GAZETTE EN YVELINES

Près de 550 manifestants, élus, blouses blanches et syndicats; ont battu le pavé pour afficher leur opposition à la fermeture de la réanimation.

Les soutiens au maintien du service réanimation au Centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux (Chimm) continuent à se faire entendre. Le mercredi 18 octobre, écharpes d'élus, blouses blanches et drapeaux syndicaux étaient mêlés sans distinction dans le cortège de près de 550 manifestants qui a rejoint la mairie des Mureaux à l'hôpital meulanais.

Personnels hospitaliers, réunis au sein d'un collectif, et élus locaux sont mobilisés depuis que l'Agence régionale de santé (ARS) a rejeté la demande de renouvellement de l'autorisation de maintien du service de réanimation, alors que l'actuelle prend fin au 31 octobre. Face à la gronde, l'ARS a récemment donné un délai au Chimm pour présenter un nouveau dossier.

Si le collectif espérait un millier de manifestants et la présence du médecin urgentiste Patrick Pelloux (qui n'est finalement pas venu, Ndlr), la participation de 550 personnes représente « *une victoire* », annonce Carole Mauger-Briche, responsable des urgences et membre du collectif du personnel hospitalier. « *C'est la première fois que je vois autant de blouses blanches pour défendre un hôpital en Île-de-France* », poursuit cette dernière.

Le long du cortège, impossible de trouver un riverain qui ne soutienne pas le mouvement de protestation. « *Je suis 100 % pour, c'est inadmissible de fermer la réanimation d'un hôpital* », s'insurge un Meulanais. Accoudée à la rambarde de la Poste, Nicole, Meulanaise, regarde la manifestation passer et craint que « *si la réanimation ferme, l'hôpital ferme bientôt* ».

Un sursis jusqu'au 31 janvier ?

« *ARS aux feignants, hôpital aux patients* », scandent les manifestants, qui ont également des slogans hostiles à l'adresse de Frédéric Mazurier, directeur du Chimm : « *Mazurier au piquet, la réa ne fermera pas.* » Alors que le cortège approche de l'hôpital, son directeur le regarde de loin depuis les barrières d'entrée. Mais aux questions des journalistes, Frédéric Mazurier souffle un simple « *pas de commentaire* ». Et précise juste : « *Je vérifie que l'accès à l'hôpital se passe bien.* »

Suite aux plusieurs rendez-vous début octobre entre l'ARS, les élus et le personnel, un sursis semble avoir été obtenu. « *L'Agence a proposé que les établissements du Groupement hospitalier de territoire (GHT) du Nord Yvelines déposent avant le 31 octobre 2017 un dossier conjoint de demande d'autorisation d'une activité de soins critiques, activité répartie entre les trois sites et sous la responsabilité d'une même équipe médicale,* indique l'ARS dans un communiqué du 9 octobre. *Pendant la phase d'instruction de ce dossier et jusqu'à intervention d'une nouvelle décision, l'activité du service demeure inchangée.* »

François Garay (DVG), maire des Mureaux et membre du conseil de surveillance de l'hôpital, explique que le dossier qui va être déposé par le GHT comprend « *quatre lits de réanimation et quatre lits d'unité de surveillance continue* » à l'hôpital de Meulan-en-Yvelines. Ce dossier passera en janvier devant la Commission spécialisée pour l'organisation des soins (CSOS – dont l'avis consultatif défavorable au renouvellement de l'autorisation de l'activité de réanimation avait mené à la décision de l'ARS, Ndlr)

Le maire des Mureaux apprend qu'en attendant, l'activité de réanimation serait maintenue jusqu'au « *31 janvier* ». Et d'ajouter : « *L'autorisation (de poursuite d'activité jusque fin janvier, Ndlr) va nous être donnée cette semaine, c'est un premier pas. Aujourd'hui, je pense que la réanimation à Meulan-Les Mureaux restera et existera.* »

Son homologue de Meulan-en-Yvelines et présidente du Chimm, Cécile Zammit-Popescu (LR) affiche moins d'optimisme de son côté et explique rester vigilante. « *On attend l'écrit de l'ARS qui dit noir sur blanc qu'on peut poursuivre la réanimation jusqu'au 31 janvier. On nous a dit qu'on le recevrait sous peu,* tempère Cécile Zammit-Popescu. *Et même si l'ARS soutient le projet commun, la décision reste entre les mains de la CSOS.* »

Le collectif du personnel hospitalier attend également la confirmation écrite du maintien de l'activité jusqu'en janvier et confirme n'être toujours pas rassuré. « *Si on a la dérogation jusqu'au 31 janvier, que va dire la CSOS en janvier ?,* s'inquiète Carole Mauger-Briche. *On ne sera satisfait que quand on aura des lits de réanimation, on veut une autorisation de cinq ans.* » En attendant de telles annonces, le collectif, qui communique « *16 000 signatures* » à sa pétition, promet « *de nouvelles actions, beaucoup plus fortes* ».

Un recours encore au tribunal

Fin septembre, deux recours avaient été déposés, par le conseil de surveillance du Centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux (Chimm), au tribunal administratif contre la décision de l'Agence régionale de santé (ARS) de fermer le service de réanimation. Il s'agissait d'un recours sur le fond contre la décision de l'ARS et un recours contre cette décision en référé suspension.

Lors de la manifestation de la semaine dernière, Cécile Zammit-Popescu (LR), maire de Meulan-en-Yvelines et présidente du Chimm, a annoncé que le référé suspension avait été perdu. « *Un référé suspension doit réunir deux conditions : urgence et illégalité,* détaille Cécile Zammit-Popescu. *Le tribunal a dit qu'il n'y avait pas de motif d'illégalité. Mais on maintient la requête sur le fond.* »

MANTES-LA-VILLE Une nouvelle école pour chasser les musulmans de la salle de prière ?

Le projet d'école dans le nouveau quartier bloqué, le maire FN a proposé d'ériger un groupe scolaire sur la parcelle où se situe aujourd'hui la salle de prière historique des musulmans de la commune.


ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est un voeu pieux », commente Abdelaziz El Jaouhari, président de l'Association mosquée Mantes Sud, de la volonté d'une implantation à la place de la salle de prière du boulevard Salengro.

Dernier coup de poker en date, ou sincère volonté d'en terminer avec le conflit qui l'oppose à une association musulmane autour de deux salles de prières ? Mercredi dernier, le maire Cyril Nauth (FN) a présenté au conseil municipal une étude pour un groupe scolaire situé boulevard Roger Salengro, à l'emplacement du pavillon municipal utilisé comme salle de prière et espace d'enseignement culturel par l'Association mosquée Mantes Sud (AMMS).

Entre la mairie et l'AMMS, qui est aujourd'hui propriétaire de l'ex-trésorerie des impôts du quartier des Merisiers (aménagée en mosquée, Ndlr), les litiges sont légions depuis l'élection de Cyril Nauth en 2014. Il essaie notamment d'expulser l'association du local de prière historique, sans succès depuis trois ans... au point que le préfet lui a enjoint de demander un loyer malgré l'occupation sans droit ni titre : « *Il ne faudrait pas qu'on nous accuse de financer une activité cultuelle.* »

« Invoquer l'urgence sur le plan juridique »

Depuis plusieurs années, un emplacement est réservé pour un nouveau groupe scolaire dans le quartier en construction Mantes université. Destiné tant à absorber les enfants des nouveaux arrivants que ceux des autres écoles mantevilloises, aujourd'hui en surcharge, ce projet de groupe scolaire, dévoilé il y a quelques mois, est cependant au point mort : avant l'été, l'aménageur public du quartier a indiqué à la municipalité que la SNCF bloquait pour l'instant les terrains dont elle était propriétaire, et sur lesquels devaient être érigés école et logements.

Pourquoi choisir cet endroit comme alternative au quartier Mantes université, où le projet initial est bloqué ? « *L'association a toujours dit qu'elle continuerait à occuper ce lieu dans la mesure où il y aurait toujours préemption [par la mairie de l'ex-trésorerie] et refus de permis de construire,* a affirmé l'édile. *Lorsque ces affaires seront terminées et levées, on peut imaginer que ça s'accélère dans le bon sens. Et nous pourrions peut-être invoquer l'urgence sur le plan juridique.* »

Comme toujours présent dans le public du conseil municipal, Abdelaziz El Jaouhari, le président de l'AMMS, n'a pas montré ce soir-là une extrême tendresse envers la proposition du premier magistrat. « *Juridiquement parlant, ce qu'il dit n'a aucun sens, et il le sait très bien, l'objectif est de lancer une polémique,* estime-t-il. *On s'est toujours engagé à partir de Salengro [...] mais on a perdu trois ans à cause de lui, on a déménagé la partie cultuelle mais pas culturelle. Le groupe scolaire à cet endroit d'ici la fin du mandat, c'est un voeu pieux.* »

« Ce qu'il dit n'a aucun sens »

Mais, avant d'en arriver à l'emplacement polémique du groupe scolaire de 12 classes, les élus ont discuté 45 minutes du projet lui-même. « *Cette première solution est un peu excentrée mais elle a au moins le mérite d'exister,* a plaidé Cyril Nauth face à une opposition peu convaincue. *Deux autres études sont en cours de réalisation, peut-être plus intéressantes que celle que nous présentons, l'une sur une parcelle communale, l'autre sur une parcelle qui n'appartient pas à la commune.* »

La principale inquiétude exprimée en conseil municipal a visé la circulation automobile autour du projet. « *C'est l'endroit le plus passant en termes de véhicules à Mantes-la-Ville, vous proposez de mettre toute la journée des enfants à côté de sources de pollution majeures* », a regretté le socialiste Saïd Benmouffok. Il a demandé dans la foulée une « *étude pour évaluer l'impact que l'environnement pourrait avoir pour la sécurité des enfants* ».

En bref

MANTES-LA-JOLIE Entreprises et associations échangent sur leurs besoins

Le speed-meeting organisé par l'agence d'insertion départementale Activit'Y devait permettre qu'entreprises et associations puissent se rencontrer.

Comment faire se rencontrer une association sportive et une entreprise de transports ? Une start-up d'assurances et la mission locale du Mantois ? C'est le but du speed-meeting organisé par l'agence d'insertion départementale Activit'Y jeudi dernier dans les locaux d'Inneos.

« *Cela permet aux entreprises classiques de découvrir la richesse du tissu associatif et les entreprises de l'économie sociale et solidaire* », détaille Valérie Leccia, chargée de mission pour Activit'Y. En six minutes, les deux mondes se présentent et échangent sur leurs besoins.

« *On a parfois besoin d'aide, pour de la communication, le développement d'une application ou la recherche de financements* », explique Renaud Lebrun, fondateur de BL Assur, cabinet de courtages en assurance, à Virginie Bordes, représentante de la mission locale du Mantois.

« *N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins* », lui répond-t-elle. Avant de lui demander, ainsi qu'à son associée une « *intervention pour sensibiliser les jeunes suivis au parcours de créateur d'entreprise* ».

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

EVECQUEMONT L'équipe de « Neuilly sa mère ! » vient tourner la suite

La commune avait déjà été l'un des lieux de tournage de *Neuilly sa mère !*, film culte sorti en 2009. La belle demeure visible sur l'affiche du film, dans laquelle vit la famille d'accueil du personnage principal, ne se trouve en réalité pas à Neuilly-sur-Seine, mais rue d'Adhémar à Evecquemont. Pendant trois jours en fin de semaine dernière, l'équipe du film et les acteurs principaux sont revenus dans ce lieu pour filmer des scènes du second opus. « *C'est un peu un retour aux sources* », confirme un régisseur, au milieu des techniciens en train de préparer le tournage.

En bref

YVELINES Cartes grises et permis de conduire sur internet

La Préfecture dématérialise les demandes de permis de conduire et de cartes grises.

Fini les attentes en préfecture de Versailles ou en sous-préfecture pour les demandes de permis de conduire et de carte grise ? Après la dématérialisation il y a un an des demandes de cartes d'identité et de passeports, à partir du 6 novembre, à la Préfecture des Yvelines ce sont les demandes de permis de conduire et de carte grise qui pourront être faites directement sur internet.

L'Agence nationale des titres sécurisés a pour cela mis en place deux sites internet dédiés (permisdeconduire.ants.gouv.fr et immatriculation.ants.gouv.fr). Les personnes qui le souhaitent pourront encore se rendre dans les halls des préfectures et sous-préfecture où des « *points numériques* », permettent de réaliser les démarches, « *en se faisant accompagner le cas échéant d'un médiateur numérique* », indique la Préfecture.

Erratum

Dans *La Gazette* du 11 octobre, l'article intitulé « *Des étudiants vont repenser les îles mantaises* » comportait un erreur. Suite aux différents projets du concours Ergapolis, ce sont « *200 millions d'euros de marchés de travaux* » qui ont été lancés, et non deux comme nous l'indiquions. Nous présentons nos excuses aux lecteurs pour cette erreur.

DOMAINE
VILLA VERDE

À PLAISIR, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT



OFFRES VALABLES JUSQU'AU
31 OCTOBRE

Dans le quartier résidentiel des Gâtines, découvrez une nouvelle réalisation d'exception...

- Un domaine à l'architecture élégante et classique
- Des appartements neufs du studio au 5 pièces avec de belles terrasses, balcons et jardins privatifs
- De beaux jardins paysagers conçus par un paysagiste, avec des espaces de loisirs et de détente
- Un environnement immédiat très vert, à deux pas du Bois des Clayes, de ses étangs et du parc du Château

APPARTEMENTS	PRIX INITIAUX	PRIX REMISÉS À PARTIR DE (*)
STUDIO	130 000 €	127 000 €
2 PIÈCES	168 000 €	162 000 €
3 PIÈCES	225 000 €	216 000 €
4 PIÈCES	321 300 €	309 300 €

ESPACE DE VENTE : **Angle des rues Pierre Curie et Elsa Triolet - 78370 Plaisir**

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SCI PLAISIR PIERRE CURIE - 808 514 418 00017 RCS Nanterre - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 09/2017. (*) Remise d'un montant de 3000 euros par pièce principale (pièce hors cuisine, salle de bains) sur une sélection de lots, soit 6 000 euros pour un T2, 9000 euros pour un T3, 12000 euros pour un T4, 15000 euros pour un T5. Ces remises sont calculées sur la base du prix de vente TTC figurant sur la base de la grille de prix selon le taux de TVA en vigueur. Offre promotionnelle valable, dans la limite des stocks disponibles, pour tout contrat de réservation signé entre le 15 Septembre 2017 et le 30 Octobre 2017 et sous réserve de signature notaire avant le 31/12/2017. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours et à venir. Résidences non éligibles à cette offre de 3000€/ pièces : Cœur Acacia, 3-5 Mazoyer, 62 Roosevelt, Green Park, Jardins en Ville, 24 Rue du Fief, Clos Mansart, Pavillon Colbert, Le Clos Gabriel, Les Jardins du Prieuré, Les Allées De Beauvoir, Le Clos des Capucins, 26 rue de Paris, Carré Haussmann, Les Terrasses Plein Ciel, Carré Jules Verne, La Clef des Champs, Grand Parc, One, Domaine du Trianon, Clos Feuillère, Ouest Village, Le 62 Wilson, Les Jardins de Plaisance, Coté Parc, 46 République, 84 Avenue de Paris, 3 Boulevard Gorki, Les Jardins du Mail, Villa Mansart, Les Balcons du Mail, Les Villas de Boisemont.

POISSY Travaux du RER E : les riverains peu convaincus par les mesures anti-bruits

Lors d'une réunion d'informations organisée par la SNCF, plusieurs riverains du chantier du RER E se sont plaints des nuisances sonores ou de problèmes de concertation.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le public, composé d'une centaine de citoyens éclairés sur le sujet, n'a lui rien laissé passer à SNCF Réseau.

Jeudi 19 octobre, le théâtre de Poissy a accueilli une centaine de personnes à l'occasion d'une réunion publique organisée par SNCF Réseau afin de présenter le chantier du RER Eole et les mesures anti-bruit prises durant les travaux. Le public, composé d'une centaine de citoyens éclairés sur le sujet, n'a lui rien laissé passer. Calendrier, nuisances sonores, problèmes de concertation ou encore avenir du RER A (voir ci-contre), ont également été évoqués.

Pendant qu'elle détaille les opérations du chantier à venir, pour l'élargissement du pont de la rue de la Gare et la création d'un mur de soutènement, Clotilde de Rocquancourt, directrice du projet à Poissy insiste sur la nécessité *« d'avoir le meilleur équilibre possible entre les travaux, la circulation et la vie du quartier »*. Responsable de la maîtrise d'ouvrage, Yann Chavatte poursuit : *« Les travaux sont incompatibles avec la circulation des trains. C'est pour cela qu'ils sont réalisés entre 22 h et 5 du matin. »* Les plus gros travaux seront réalisés les week-ends : *« Il y en aura trois en 2018 et sept en 2019. Les entreprises concernées devront mettre en place des mesures anti-bruit. »*

Il met également en avant le fait, *« qu'une campagne d'isolation acoustique des logements concernés a été menée »*. Pour les bâtiments jouxtant les travaux, l'installation *« d'écrans anti-bruits, l'isolation de certaines façades »* sont envisagés.

« L'enquête publique montre que la situation s'est dégradée, répond Michel Agnola, habitant l'île des Migneaux et membre du collectif des riverains des berges de Seine. *On est passé de 65 à 95 décibels relevés. Vous avez 30 millions d'euros, qu'allez-vous faire pour une insertion durable des mesures anti-bruits dans l'environnement ? »*

Si le riverain préférerait que soient mis en place des murs de soutènement bas, ce n'est pas le cas de Xavier Gruz, directeur du projet : *« Il faut examiner les blocages en termes de sécurité ou d'évacuation de voyageurs. Mais nous avons pris des engagements pour limiter les impacts sonores, mais cela prendra du temps. »* Il faudra donc que les riverains attendent avant de jauger de ces mesures anti-bruits.

Des riverains qui se sentent isolés

« Habitant rue de la Gare, on pensait qu'on serait conviés à la visite de ce lundi, mais visiblement ce n'est pas le cas, déplore Véronique Etienne. *De plus, nous n'avons pas été concernés par les travaux d'isolation. L'appartement en tremble. »* Plusieurs autres riverains, de la rue de la Gare ou de la rue Emile Zola ont également souligné un *« manque de concertation »,* n'ayant pas vu les agents de la SNCF passer dans les résidences. *« Cela fait 18 mois que nous attendons des réponses »,* commente cette résidente de la rue Emile Zola. *« Nous viendrons faire des mesures »,* a répondu Xavier Gruz, le directeur du projet.

En bref

POISSY Avec Eole, fini le RER A ?

Lors d'une réunion de concertation (voir ci-contre), les responsables de la SNCF ont annoncé étudier l'hypothèse d'une suppression de la branche Poissy du RER A après l'arrivée d'Eole.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« On n'exclut pas l'hypothèse de fermer la branche du RER A et de faire venir la ligne L à Poissy », a indiqué Sylvie Augier, membre de l'équipe des lignes L A J.

« Quelle va être la desserte du RER A suite à l'arrivée d'Eole ? […] Il y a quelques années on nous disait que le RER A devait s'arrêter. » Posée en fin d'une réunion de concertation dédiée au projet d'extension à l'Ouest du RER E, la question suscite murmures et applaudissements. La SNCF répond étudier la suppression pure et simple de la branche Poissy.

En début de réunion, Xavier Gruz, directeur du projet Eole (qui doit desservir Poissy à partir de 2024, Ndlr), explique que le RER E sera *« complémentaire »* de la ligne A, permettant de la décharger *« d'environ 15 % de ses voyageurs »*. Mais, plus tard, la réponse de Sylvie Augier, membre de l'équipe des lignes L A et J, n'est pas la même : *« On n'exclut pas l'hypothèse de fermer la branche du RER A et de faire venir la ligne L à Poissy. »*

Présent à la réunion, l'adjoint pisciacais aux transports, Patrick Meunier, a ensuite indiqué avoir *« une parfaite connaissance de l'hypothèse envisagée »*. Il précise néanmoins que *« l'analyse diffère »* entre la SNCF et Île-de-France mobilités (ex-Stif, Ndlr), et ajoute : *« Nous n'avons pas de dogme. Nous défendrons sans relâche […] la qualité de la desserte ferroviaire de Poissy. »*

Indiscrets

Décidément, cette semaine, le maire FN de Mantes-la-Ville a décidé de se fâcher avec tout le monde. Ainsi a-t-il déclaré de son opposant LR, Eric Visintainer, dont il estime que le soutien devrait lui être acquis dans son conflit actuel avec la CGT (voir en page 7) : *« Il est le prototype de la fausse droite qui n'a pas grand-chose dans le pantalon, et un allié objectif de la CGT. »*

Contacté, le principal intéressé sourit du reproche de Cyril Nauth. *« Venant de quelqu'un dont la patronne a couru les grèves pour s'afficher avec la CGT pendant la campagne présidentielle, je n'ai pas de leçons à recevoir,* répond Eric Visintainer du tac au tac. *S'il avait eu une once d'intelligence, il comprendrait que je ne défends pas la CGT mais les agents de la mairie de Mantes-la-Ville. »*

L'élue socialiste du Mantois démissionne de sa fonction exécutive à la communauté urbaine. Rama Sall, proche de Benoît Hamon et de son mouvement M1717, a déjà changé de groupe au conseil régional pour s'allier avec les écologistes.

Selon nos informations, elle s'apprêterait à faire de même dans l'assemblée de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Du groupe Démocratie et solidarité (qui réunit élus PCF, PS et DVG), elle intègrerait Citoyens pour un territoire solidaire et écologique, mené par la maire écologiste d'Evecquemont Ghislaine Senée (EELV).

Elle abandonnerait alors également sa fonction de conseillère déléguée à la promotion du sport, fonction qui la vit surtout briller par son absence.

De la politique à la théologie, il n'y a qu'un pas pour Christine Boutin (PCD). Le 31 octobre, elle démissionnera du conseil départemental des Yvelines, et quitte définitivement la vie politique.

Cette ancienne journaliste était devenue maire d'Auffargis en 1980, conseillère départementale en 1982. Elle fut aussi députée, candidate à l'élection présidentielle et ministre.

« J'avais besoin d'approfondir ma foi, j'ai enfin le temps de me consacrer à ce rêve », a-t-elle indiqué samedi de son avenir d'étudiante à l'Institut catholique de Paris, lors d'une dernière conférence de presse, rapporte *Le Parisien.*

Elle compte néanmoins fermement rester *« observatrice de la politique »*, comme elle l'a démontré le jour même en prenant position contre le mouvement anti-harcèlement au nom de la *« grivoiserie »*.



MANTES-LA-VILLE Les communaux votent pour leurs congés, la grève suspendue

Après une nouvelle semaine d'escalade entre le maire FN et les grévistes, la situation s'est brusquement apaisée après le vote de vendredi, où près de 83 % ont voté pour garder les congés.

La tension, au plus haut, semble aujourd'hui retombée entre la majorité municipale FN et les nombreux agents communaux qui faisaient grève depuis la rentrée.

Ces derniers, appuyés par la CGT, exigaient l'engagement que les négociations visant à augmenter le temps de travail jusqu'aux 1 607 heures annuelles légales se fassent sans porter atteinte à leurs 11 jours de congés annuels supplémentaires.

Face à eux, le maire Cyril Nauth (FN) aura fait durer le suspens en refusant cet engagement préalable, pour finir par proposer une consultation du personnel communal tenue vendredi. Près de 83 % des 260 votants (sur 325 agents, Ndlr) ont choisi la méthode sauvegardant leurs congés, face à la proposition d'une transformation de ceux-ci en RTT, proposée par le Centre interdépartemental de gestion (CIG) et appuyée par les cadres de la mairie.

« *La méthode préconisée par le maire [...] a été battue à plate couture,* s'est félicitée vendredi soir la CGT dans un communiqué. *Nous avons décidé de suspendre le mouvement de grève dans l'attente de l'ouverture des négociations.* »

« Attente de l'ouverture des négociations »

Dans un communiqué envoyé ce lundi, le maire met plutôt en avant le « *climat particulièrement serein et apaisé* » de sa consultation. Ces derniers jours pourtant, ses propos, notamment en conseil municipal mercredi à l'égard de la CGT, tandis qu'une énième manifestation se déroulait devant l'hôtel de ville, ne laissaient pas présager une sortie de crise.

Il semblait ce lundi s'engager bien plus fermement : « *Je m'appuierai bien évidemment sur le résultat de ce vote pour présenter au conseil municipal en décembre une délibération qui défendra, sans ambiguïté, la conservation de ces 11 jours de congés supplémentaires.* » Le conflit semble donc devoir s'éteindre, pour peu que le reste des négociations sur le temps de travail se passe bien.



LA GAZETTE EN YVELINES

Près de 83 % des 260 votants (sur 325 agents, Ndlr) ont choisi la méthode sauvegardant leurs congés, face à la proposition d'une transformation de ceux-ci en RTT.



LA GAZETTE EN YVELINES

Au dernier conseil municipal, alors qu'une énième manifestation se déroulait devant l'hôtel de ville, il semblait difficile de présager une sortie de crise.

Batailles de tracts dans les écoles

Au tract de la CGT donné à la sortie des écoles, il avait répondu par le sien, qu'il avait demandé aux directeurs des maternelles et élémentaires de la commune de distribuer. Résultat : le maire Cyril Nauth (FN) n'a pu en obtenir la distribution que dans deux écoles, déclenchant au passage une bronca du syndicat FSU. L'inspection académique des Yvelines confirmait ensuite aux directeurs, à la demande de la FSU, qu'il ne fallait pas distribuer ce document.

« *Comment pouvez-vous penser à un seul moment qu'un directeur d'école puisse laisser passer un brûlot antisyndical politisé à fond ? C'est honteux, vous perdez pied complètement,* l'a vigoureusement interpellé le conseiller d'opposition de gauche Serge Gaspalou, également directeur d'école dans la commune, au dernier conseil municipal. *Vous allez avoir des nouvelles des services de l'Etat très bientôt.* »

Face à lui, comme aux autres opposants lui rappelant « *le périmètre scolaire* » où toute politique est interdite, le maire se défend : « *Ce n'est pas un tract [...] Il n'y a absolument rien de politique.* » Au sein des cinq pages de cette réponse destinée à être donnée sous plis non scellés aux enfants, il y déplore « *l'attitude du syndicat CGT* » comme « *son tract mensonger* » dont la rédaction « *démontre la malhonnêteté* ».

La FSU se satisfait que l'inspection académique enjoigne la non-distribution. « *On ne distribue pas un document lisible par les élèves pour qu'ils le transmettent à leurs parents, le sujet était hautement polémique, ça signifie une sorte d'instrumentalisation,* analyse Michel Chastan, co-secrétaire départemental de la FSU des Yvelines. *Ca n'a rien à faire entre les mains des directeurs d'école.* »

En bref

FLACOURT Pour faire des économies, la Ville fait appel au bénévolat

Pour l'année prochaine, la commune fait appel aux Flacourtois bénévoles, pour assurer l'entretien des espaces verts. Une démarche qui permettrait d'économiser 7 500 euros par an.

Face aux contraintes budgétaires, chaque commune cherche des moyens de réaliser des économies. Le village de Flacourt a pour cela eu une idée innovante : par courrier et sur son site internet, la municipalité fait appel au bénévolat citoyen pour « *l'entretien des espaces verts de la commune* » en 2018, explique l'adjoint Laurent Papineau (SE).



LA GAZETTE EN YVELINES

En une dizaine de jours, 27 Flacourtois ont répondu positivement à l'appel au bénévolat citoyen pour l'entretien des espaces verts.

« *L'appel au volontariat permettrait d'économiser 7 500 euros* », avance Laurent Papineau, alors que l'entretien des espaces verts était jusque-là sous-traité. Les tâches à effectuer iraient de la taille des arbustes à la tonte, en passant par le désherbage des allées. La mairie met à disposition des Flacourtois tout le matériel nécessaire.

7 500 euros d'économie

En l'espace d'une dizaine de jours, sur les près de 150 habitants que compte la commune, « *nous avons 27 postulants* », informe l'élu, qui confie en espérer plus. « *La charge de travail n'est pas énorme et une quantité plus importante de volontaires permettrait à chacun de ne faire qu'une opération dans l'année* », précise Laurent Papineau. D'ici la fin de l'année, l'élu indique envisager une réunion « *pour leur détailler le travail à faire l'année prochaine* », pour ensuite établir un planning.

TAQUET TR
Électricité - Éclairage public

Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour

La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation

de vos réseaux et installations électriques.

Nos spécialités :
- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...

La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)

50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

YVELINES La « vraie métropole » défendue au lieu de la fusion Yvelines-Hauts de Seine

Les cinq présidents des Départements franciliens « de la droite et du centre » ont plaidé à Versailles pour une métropole ayant les contours de l'actuelle région Ile-de-France.

Initialement prévue pour défendre la fusion entre les Yvelines et les Hauts-de-Seine, la réunion du 17 octobre dernier au Palais des congrès de Versailles, en présence de quelques 300 personnes, élus et personnalités de la société civile, s'est transformée en plaidoyer pour « *la vraie métropole* », pour laquelle un comité de soutien a été créé.

Aux côtés de Pierre Bédier (LR), président du Département des Yvelines et Patrick Devedjian (LR), son homologue alto-séquanais, les présidents des Départements de l'Essone, du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne ainsi que le président du Sénat, Gérard Larcher (LR), ont affiché leurs arguments pour que la métropole du Grand Paris reprenne les contours de l'actuelle région Ile-de-France.

Fustigeant, sous les applaudissements, le projet actuel de « *métropole riquiqui* », Pierre Bédier s'est insurgé : « *On confisque aux Départements ce qu'ils ont de meilleur. (…) On annexe les territoires utiles de la Grande couronne.* » Un avis que partage Jean-Jacques Barbaux (LR), le président de Seine-et-Marne. Il va encore plus loin, arguant que « *les territoires ruraux peuvent constituer les poumons verts de l'expansion du Grand Paris* ».

« *Personne ne veut de la frontière, c'est un rejet unanime* », a insisté Patrick Devedjian, évoquant ses confrères du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, absents de cette réunion où la majorité du public est de droite. Absente également, la présidente de la Région Valérie Pécresse (LR), a déclaré à travers une vidéo pré-enregistrée « *soutenir le combat* » des présidents de Département.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le rôle des élus, sera repris en guise de conclusion par Patrick Devedjian : « Les élus ont été rendus libres par la décentralisation. Là, on va confisquer l'urbanisme par exemple. »

« Un rejet unanime »

« *Il faut conserver un lien de proximité* », s'est pour sa part exprimé Gérard Larcher, le président du Sénat devant le public, composé essentiellement de maires et conseillers municipaux. « *Il faudra différencier les compétences stratégiques de celles de proximité* », précise Marie-Christine Cavecchi, vice-présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise. Cette idée, ce rôle des élus, sera repris en guise de conclusion par Patrick Devedjian : « *Les élus ont été rendus libres par la décentralisation. Là, on va confisquer l'urbanisme par exemple.* »

Et si, à la fin de la réunion, Patrick Devedjian expliquait avoir été reçu par Emmanuel Macron et « *avoir le sentiment d'avoir été écouté* », son confrère yvelinois, reçu par le préfet de Région avec les autres présidents de Grande couronne, s'est montré moins optimiste : « *Il a pris des notes. Mais nous n'avons été ni reçus par le Président ni même par un ministre.* » Avant de poursuivre : « *D'autres réunions sont prévues. Mais ce n'est pas une question d'opinion publique. C'est de l'ingénierie administrative.* »

En bref

AUBERGENVILLE La CDAC autorise Marques avenue à s'agrandir

La commission départementale d'aménagement commercial a validé le dossier d'extension, pour permettre l'accueil de 45 nouveaux magasins d'usine.

Pour la seconde fois, l'extension du centre commercial de magasins d'usine proche de l'A13, Marques avenue, est validée par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Le 29 septembre dernier, les élus et représentants de la CDAC ont voté à l'unanimité l'autorisation.

Elle permettra d'ajouter 7 650 m², soit « *cinq moyennes surfaces et 40 boutiques* » aux 12 900 m² et 68 boutiques actuelles, indique l'avis positif de la commission. En 2016, une première version de cette extension avait cependant été retoquée en Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC), à cause de recours d'entreprises concurrentes sur le premier avis positif de la CDAC.

Le projet modifié réduit de 2 200 m² les surfaces de vente, et intègre une navette gratuite de la gare à Marques avenue, entre autres. « *Le groupe Cogedim (promoteur propriétaire des locaux commerciaux, Ndlr) a vraiment fait le job, on espère que l'administration centrale jacobine ne prendra pas des décisions dogmatiques* », veut croire Sophie Primas (LR), maire d'Aubergenville jusqu'à la semaine dernière.

En bref

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE Bientôt un centre de loisirs derrière l'école ?

La commune a lancé un marché en mai dont l'objectif est la construction d'un centre de loisirs dans le parc scolaire et le transfert de l'accueil de la mairie.

En mai dernier, la commune a lancé un marché pour « *la construction d'un centre de loisirs et [le] transfert de l'accueil de la mairie* ». Si aucune date n'est précisée, ce projet est envisagé dans le cadre d'un contrat rural avec Ingéniery, agence départementale à destination des communes rurales. L'avant projet, établi par Ingeniery, indique que ce centre de loisirs de près de 300 m² verra le jour dans le parc du groupe scolaire. L'accueil de la mairie pourrait quant à lui être transféré dans l'ancienne bibliothèque.

Pour le centre de loisirs, 420 000 euros HT sont prévus et 23 000 euros HT pour l'accueil de la mairie. L'avant projet apprend que cela entre dans le cadre de la « *réalisation d'un pôle intergénérationnel* » qui pourra à terme intégrer une salle polyvalente, une salle pour les associations, deux salles de musique, un accueil périscolaire et un restaurant scolaire. Contactée, la municipalité n'a pas souhaité répondre à nos sollicitations avant l'approbation du projet de contrat rural par la Région et le Département, qui permettrait l'obtention de subventions.

En bref

SEPTEUIL Une nouvelle cantine plus grande pour le groupe scolaire

L'école de Septeuil devrait disposer d'ici un an et demi d'un nouveau restaurant scolaire, alors que l'actuel arrive à saturation.

Les élèves de l'école de Septeuil mangeront bientôt dans un restaurant scolaire flambant neuf de 1 840 m². Un marché a été lancé en septembre pour sa construction, à la place des pré-fabriqués situés dans le fond de la cour, le long du cours de la Vaucouleurs. Valérie Tétart (SE), première adjointe, détaille que le restaurant existant « *est vétuste, manque de place et est à saturation, on en est rendu à faire trois services* ».

Alors que « *180 élèves mangent* » aujourd'hui à la cantine, le futur bâtiment disposera de « *300 places* », souligne l'élue. Ce qui permettra également d'intégrer l'augmentation des effectifs liée aux arrivées de nouveaux habitants. L'adjointe espère que l'opération commencera « *pendant les vacances scolaires de février* » par le démontage des pré-fabriqués. « *Il y en aura ensuite pour 13 mois* », précise cette dernière.

L'actuelle cantine (en photo) « *servira de salle pour les activités périscolaires avec la possibilité de la réhabiliter en salles de classe plus tard* », confie Valérie Tétart. Le budget de ce nouveau restaurant scolaire est de « *1,1 million d'euros hors taxes* » dont une grande partie devrait être subventionnée par la Région et le Département.



LA GAZETTE EN YVELINES

Alors que « 180 élèves » mangent dans l'actuelle cantine, celle-ci « est à saturation », indique Valérie Tétart (SE), première adjointe.

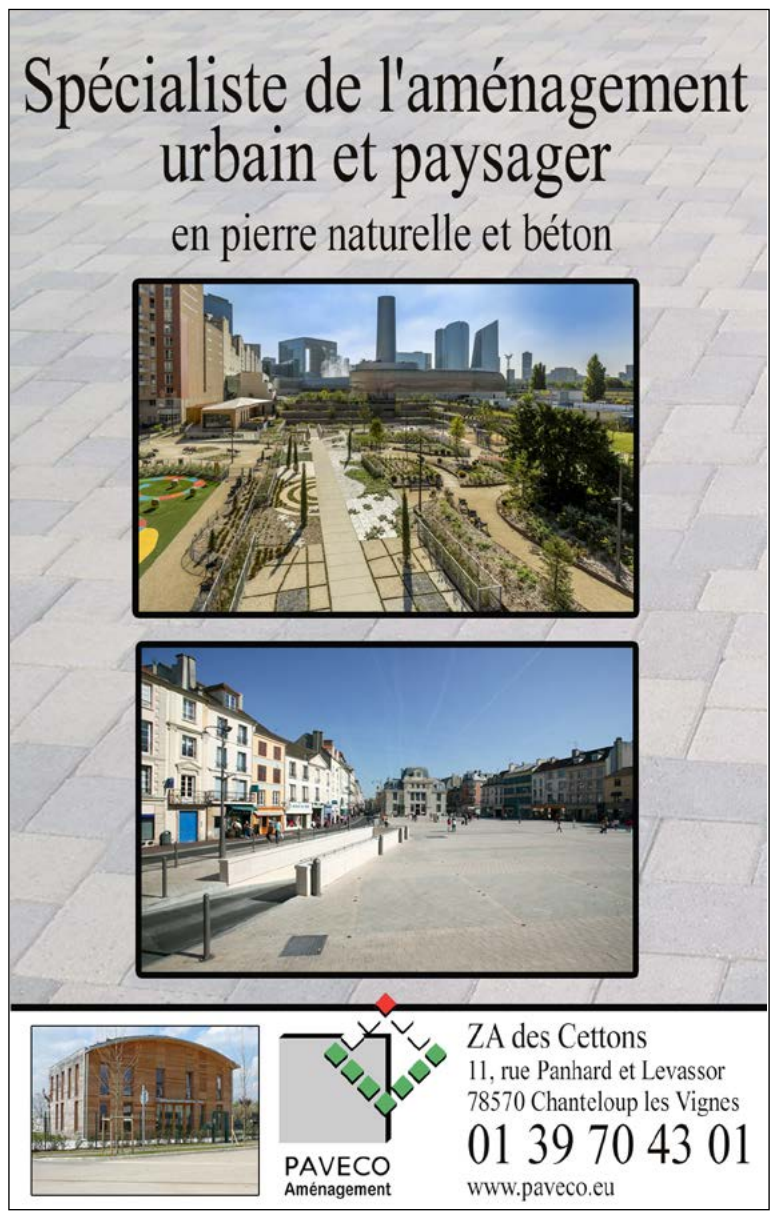

AUBERGENVILLE Permis délivré pour le tant attendu data center

Repoussé depuis 2014, le data center d'Aubergenville est toujours en projet. Un nouveau permis de construire a été récemment validé directement par les services de l'État.



AGAPE ARCHITECTES / THÉSÉE DATA CENTER

Le projet est composé de deux bâtiments, l'un plus petit destiné à l'accueil, l'autre sera le data center, composé de trois niveaux sur 14 mètres de haut.

« *Je serai satisfaite le jour où il y aura le premier coup de pelle* ». Par ces mots, la sénatrice et ancienne maire d'Aubergenville, Sophie Primas (LR), résume bien la longue histoire du projet de data center prévu sur la commune. Annoncé depuis 2014 dans la zone d'activités des Hauts de mon repas, entre A13 et voie ferrée, le projet aura connu du retard, notamment suite à des difficultés des investisseurs. Mais il semble à nouveau être sur de bons rails. « *Le permis est délivré,* confirme Sophie Primas. *On s'est beaucoup battu et l'État nous a beaucoup aidé.* »

Un data center, centre de données en français, est un lieu physique regroupant des serveurs informatiques où sont stockées des données numériques. Des entreprises peuvent y louer des espaces de stockage, et ainsi éviter la présence de serveurs dans leurs propres locaux. Le futur utilisateur du data center aubergenvillois sera l'entreprise Thésée data center.

Capitaux français

Une présentation, disponible sur internet, faite en juin lors d'une conférence sur le « *numérique responsable* » par les deux dirigeants de Thésée data center, Christophe Bouniol et Eric Arbaretaz, indique que ce « *nouvel hébergeur français ouvrira à l'été 2018 ses portes à Aubergenville* ». Et ajoute qu'il s'agira d'un data center « *de nouvelle génération se caractérisant par des performances de sécurité et des performances énergétiques très supérieures au marché* ».

Le site internet du projet, theseedatacenter.com, évoque que ce data center pourrait n'être que la première phase d'un plus large projet : un « *campus de data center de six bâtiments indépendants de 1000 m² chacun* » sur un site « *trois hectares* ». Toujours d'après la présentation des dirigeants de Thésée data center, « *la Caisse des dépôts et consignations et le groupe Idec sont actionnaires de la société* », soit des capitaux « *100 % français* ».

Le permis de construire du data center, directement validé par les services de l'État, révèle que sur une surface de plancher totale créée de 2 710 m², « *l'exploitant [...] proposera des services pour l'hébergement de serveurs* ». Deux bâtiments seront construits sur le terrain : « *un petit bâtiment d'accueil, contrôle sécurité et gestion du site* », et le data center en lui même qui comprendra « *deux salles informatiques et quelques bureaux d'accompagnement* ».

Le bâtiment data center sera composé de trois niveaux pour une hauteur totale de « *14 mètres* ». Autour de ce bâtiment, des aires de stockages sont prévues pour accueillir des « *containers* » nécessaires « *au fonctionnement du data center* ». Côté sécurité, la présentation précise que le data-center sera de type « *bunker* » et disposera de pas moins de « *sept niveaux de sécurité* » : « *Sas personnels et matériels disposant des dernières technologies en termes de biométrie et de vidéo-surveillance.* »

En bref

MANTES-LA-VILLE L'Eglise installe deux statues religieuses au square

Ceux qui ne savaient pas que ce petit espace vert accessible librement au public appartenait à l'Eglise catholique ont été surpris de leur installation.





LA GAZETTE EN YVELINES

Ces deux statues de plus de deux mètres de haut avec leurs socles , installées dans le petit square attenant à l'église du Sacré Coeur.

« *Moi qui habite dans le quartier, les statues, ça a choqué énormément de monde* », s'est émue au denier conseil municipal mantevillois l'ancienne maire PS Monique Brochot. Ces deux statues de plus de deux mètres de haut avec leurs socles, installées dans le petit square attenant à l'église du Sacré Coeur, représentent une vierge Marie et un Christ rédempteur.

« *J'ai été sollicité et oui, j'ai donné mon accord,* a répondu le maire Cyril Nauth (FN). *Une statue du Christ ou de la vierge Marie, je ne vois pas ce que ça a de choquant.* »

Le square, situé entre l'avenue Jean Jaurès et les rues Francisco Ferrer, René Valognes et Louise Michel, entoure l'église contemporaine et son presbytère.

Si cet espace vert est ouvert au public depuis 1996 et la signature d'une convention entre l'évêché et la municipalité, qui a dessiné les parterres, l'entretient et l'arrose en contrepartie, il reste propriété de l'Eglise catholique. Cette dernière peut donc y installer ces oeuvres religieuses sans contrevenir au principe de laïcité.



HARDRICOURT Interpellés en flagrant délit d'un vol par fausse qualité

Les trois hommes ont été surpris par les enquêteurs alors qu'ils se rendaient chez leur victime. Les jours précédents, ils avaient sévi dans le Val-d'Oise,Triel-sur-Seine, Versailles et Noisy-le-Roi.



LA GAZETTE EN YVELINES

Ce 17 octobre, les enquêteurs suivent les quatre complices jusqu'à l'impasse hardricourtoise. Deux se présentent chez leur victime, tandis que deux autres font le guet dans la voiture.

Dans la matinée du mardi 17 octobre, les enquêteurs de la sûreté urbaine du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine ont interpellé trois hommes, pris en flagrant délit d'un vol par fausse qualité dans l'impasse du Vexin. Les jours précédents, ils avaient sévi à Noisy-le-Roi, Versailles, Triel-sur-Seine et Boisemont (Val-d'Oise). Ils avaient notamment dérobé un à deux kilos de lingots d'or.

Pour interpeller les trois hommes, âgés d'une trentaine à une soixantaine d'années, les policiers ont posé une balise sur la voiture incriminée, découverte il y a deux semaines dans un sous-bois à proximité d'un camp de gens du voyage sédentarisés à Vernouillet.

Un dispositif de suivi se met également en place afin de comprendre le mode opératoire des suspects. « *Il était assez classique,* explique une source proche de l'affaire. *Ils étaient quatre, l'un se faisant passer pour un agent des eaux venus examiner le compteur et deux autres se faisant passer pour des policiers venus l'interpeller pour vol. Le quatrième était le conducteur.* »

L'identification a été difficile : « *Les victimes sont âgées de 82 à 86 ans, elles ne se souvenaient plus très bien. Et les faux agents portaient des casquettes, ce qui rendait la description physique difficile.* » Et si les victimes n'ont pas été violentées, « *elles s'en veulent beaucoup de leur naïveté* », poursuit cette même source.

Ce 17 octobre, les enquêteurs suivent les quatre complices jusqu'à l'impasse hardricourtoise. Deux se présentent chez leur victime, tandis que deux autres font le guet dans la voiture. C'est ce moment que choisissent les forces de l'ordre pour les interpeller. Les quatre hommes prennent la fuite, certains en direction de la forêt, d'autres en escaladant les clôtures des jardins des pavillons environnants. Trois d'entre eux seront arrêtés. Dans la voiture, les policiers retrouvent des talkie-walkies.

Placés en garde à vue, les suspects « *dont les deux plus âgés sont très connus pour des faits similaires et ont déjà été condamnés* », ont refusé de parler. Les enquêteurs ont toutefois souligné la « *rareté* » de l'opération pour une équipe de sécurité publique et la possibilité de la prendre en flagrant délit : « *On a cinq faits sur cinq jours. C'était une équipe très active.* »

Une perquisition a été menée dans le camp des gens du voyage, mais les enquêteurs n'ont pas retrouvé de butin. Les trois hommes ont été déférés ce vendredi 20 octobre devant le parquet de Versailles. Ils ont été placés en détention provisoire en vue de l'ouverture d'une information judiciaire et incarcérés à Bois-d'Arcy, Fleury-Mérogis (Essonne) et Villepinte (Seine-Saint-Denis).

MANTES-LA-VILLE La pizzeria servait pour le trafic de drogue

Quatre hommes ont été mis en examen la semaine dernière. Ils étaient en relation avec les gérants d'une pizzeria mantevilloise qui importaient du cannabis.

Le 10 octobre dernier, les gendarmes de la section de recherche de Versailles ont interpellé quatre hommes de 32 à 35 ans, à Vernon (Eure), Carpentras (Vaucluse) et Mantes-la-Jolie révèle *Le Parisien.* Ils ont été mis en examen la semaine dernière pour trafic de stupéfiants.

L'enquête a débuté au mois de mai dernier, lorsque les militaires s'intéressent à deux frères gérant une pizzeria mantevilloise. Ils sont suspectés d'importer du cannabis par la route, lors de go-fast. Ils avaient été arrêtés puis écroués. Mais l'enquête avait permis de découvrir que les deux trafiquants étaient en relation avec d'autres.

15 500 euros en espèces saisis

Lors des perquisitions de cette seconde vague d'interpellations, les gendarmes ont notamment mis la main sur trois kilos de résine de cannabis, des armes de poing et des téléphones.

Ils ont également saisi 15 500 euros en espèces, 8 000 euros sur un compte bancaire, deux voitures et une moto.

MANTES-LA-JOLIE Un cycliste grièvement blessé lors d'une collision

Une collision entre un automobiliste et un cycliste mantais a fait un blessé grave ce mercredi 18 octobre. Vers 12 h 30, alors qu'il circulait sur l'avenue du Général de Gaulle, le cycliste de 58 ans s'est trompé de voie de circulation et a voulu en changer.

Le choc n'a pu être évité par un automobiliste qui arrivait au même moment et le quinquagénaire a été projeté sur la chaussée. Conscient à l'arrivée des secours mais avec un pronostic vital engagé et ne parlant pas, le cycliste a été transporté, médicalisé et sous escorte policière à l'hôpital Georges Pompidou à Paris.

ACHERES Il touchait les fesses des jeunes filles

Alors qu'elle était dans la rue, une jeune fille reconnaît en cet homme de 30 ans celui qui lui avait mis une main aux fesses à la fin du mois d'août. Elle prévient les policiers par le 17 et une patrouille interpelle le suspect, en situation irrégulière. Les forces de l'ordre font également le rapprochement avec deux autres faits commis à la même période. Il sera reconnu par ses deux autres victimes, âgées de 10, 12 et 21 ans. Placé en garde à vue, l'homme a d'abord nié les faits, tout en présentant des excuses. L'examen psychiatrique l'a déclaré pénalement responsable et il a été placé en détention.

LIMAY Chez le dealeur, près de 10 kilos de résine de cannabis

Connu et déjà condamné pour des faits similaires, il a été interpellé mardi 17 octobre par la brigade des stupéfiants.

Mardi 17 octobre, en fin de journée, un couple limayen d'une trentaine d'années a été arrêté à son domicile, rue des Hauts-Célestins, par la brigade des stupéfiants du commissariat de Mantes-la-Jolie suite à un dispositif de surveillance.

Ils ont ainsi surpris deux hommes sortant du pavillon. Questionnés, ces derniers ont expliqué être venus se fournir en produits stupéfiants chez ce revendeur.

Lors de la perquisition, organisée avec l'aide d'un chien renifleur, les enquêteurs mettent la main sur 9,6 kilos de résine de cannabis, 36 grammes de cocaïne et 2 600 euros en espèces. Le couple a été conduit en garde à vue. Durant son audition, le dealeur présumé a reconnu vendre depuis près de deux ans.

Il n'est pas inconnu des services de police. Selon *Le Parisien*, il avait été impliqué il y a plusieurs années dans un réseau de stupéfiants qui avait conduit à la saisie de 300 kilos de résine dans la commune. Il avait été condamné à plusieurs mois de prison avant d'en ressortir en 2015. Et de recommencer.


ILLUSTRATION/ LA GAZETTE EN YVELINES

En plus des 10 kilos de résine de cannabis, 36 grammes de cocaïne et 2 600 euros en espèces.

RONSY-SUR-SEINE L'arbitre de futsal agressé par le président du club visiteur

Jeudi dernier, le match opposant le club rosnéen à l'ASC Avicenne (Val-d'Oise) a été interrompu suite à des menaces et des coups envers l'arbitre.

Le match de futsal a dû être interrompu ce jeudi 19 octobre au gymnase Massera. Alors que le club rosnéen vient d'égaliser face à son adversaire, l'ASC Avicenne, basé à Vauréal (Val-d'Oise), le président du club valdoisien, mécontent de cette remontée, se rend au niveau de l'arbitre pour le lui faire savoir.

L'homme de 41 ans commence à menacer de mort et frapper l'arbitre. Ce dernier se réfugie dans les vestiaires avant de prévenir les forces de l'ordre. Le président a été placé en garde à vue dans la nuit du 19 au 20 octobre. Le quadragénaire étant connu pour des faits similaires dans le Val-d'Oise.

Selon *Le Parisien,* l'homme aurait seulement reconnu avoir bousculé l'arbitre à l'épaule. Les forces de l'ordre étaient en attente d'un certificat médical pour déterminer la suite à donner à cette affaire.

LES MUREAUX La voiture volée repérée par une caméra

Le conducteur et ses deux passagers ont été interpellés pour recel de vol.

Jeudi dernier, une patrouille de police reçoit un signalement par le système de lecture automatique des plaques minéralogiques. Il concerne une voiture volée venant de passer devant une caméra de sécurité à proximité de l'autoroute A13 et de la commune de Bouafle. Les policiers l'aperçoivent ensuite avenue de l'Europe avant que son conducteur ne prenne la fuite. Après avoir sillonné plusieurs rues du quartier des Musiciens, le conducteur a emprunté l'allée Rouget de Lisle pour tenter d'échapper aux policiers avant d'arrêter la voiture. Le conducteur, un Muriautin âgé de 25 ans et ses deux passagers, âgés de 20 et 16 ans et originaires de Normandie ont été interpellés et placés en garde à à vue pour recel de vol.

ACHERES La société surfacturait ses envois à La Poste

Le préjudice a été estimé à 250 000 euros pour La Poste et a pu être récupéré.

Le manège durait depuis plusieurs mois et a pris fin la semaine dernière. Alors qu'elle regarde un relevé, la direction s'aperçoit d'un différentiel élevé entre le nombre d'envois réalisés par une société de distribution de colis et la facturation demandée par cette société. « *Ils n'utilisaient pas les mêmes numéros pour faire les envois* », explique une source proche du dossier. Lundi 16 octobre, la gérante et son associé ont été interpellés et ont reconnu les faits. Ils ont été entendus par le tribunal et sont ressortis libres sous contrôle judiciaire. Le préjudice pour La Poste a été estimé à 250 000 euros et a pu être récupéré. « *L'argent était sur le compte de la société* », détaille cette même source.

AUCHAN MANTES BUCHELAY

Ouvert mercredi 1er Novembre de 9h00 à 20h00

Du vendredi 3 au dimanche 5 novembre 2017

Jusqu'à 30€ offerts* en bons d'achat à valoir
sur vos prochaines courses** en hypermarché et sur auchan.fr***



*les 3, 4 et 5 novembre 2017, par tranche de 50€ d'achat aux rayons jouets et sports (hors jeux vidéo), recevez un bon d'achat de 10€ à valoir sur vos prochaines courses du 6 au 12/11/17. Offre valable en hypermarché et sur Auchan.fr***
Offre réservée aux particuliers porteurs d'une des cartes Auchan. Offre limitée à 3 bons par carte et par foyer sur la période.
**Hors billetterie, librairie, cartes téléphoniques, cartes cadeaux, voyages Auchan, carburants, combustibles.
***Voir conditions spécifiques sur le site Auchan.fr.

Ouvert les dimanches de Novembre de 9h à 12h30

Auchan
Magasins / Drive / Internet / Mobile

HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY
A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest
Tél. 01 30 98 22 22
Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes

FOOTBALL Clap de fin pour le FC Mantois en Coupe de France

Le FC Mantois (N2) s'est fait sortir de la Coupe de France au sixième tour par le Blanc-Mesnil (N3), par une courte défaite (0-1) à l'issue des prolongations.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le parcours en Coupe de France du FC Mantois s'arrête au sixième tour après une courte défaite contre le Blanc-Mesnil.

Le dernier représentant de la vallée de Seine en Coupe de France est tombé. L'aventure prend fin au sixième tour pour le FC Mantois (N2), défait sur ses terres par le Blanc-Mesnil (N3). Un match serré où aucune des deux équipes n'aura réussi à inscrire de but et se départager à l'issue du temps réglementaire.

« Nos sang et or se sont laissés surprendre par l'adversaire du jour, Blanc-Mesnil, et s'inclinent finalement 1 à 0 au terme des prolongations… », résume le site internet du club du Mantois. Le FC Mantois aura été l'écurie de vallée de Seine à aller le plus loin dans la compétition, après l'élimination au tour précédent de Poissy (N2), Limay (R3) et Gargenville (D1).

Défaite aux prolongations

Le week-end prochain, les footballeurs du Mantois retrouveront le groupe D de National 2, où, en raison de la Coupe de France, ils n'ont plus disputé de rencontre depuis le 30 septembre. Les sang et or se déplaceront samedi 28 octobre sur la pelouse de Vitré, actuellement huitième du groupe sur 16 équipes. Dans le groupe C, l'AS Poissy n'a pas joué de match ce week-end et reçoit samedi l'actuel leader, Fleury-Mérogis.

VOLLEY-BALL Le CAJVB conserve son invincibilité

Le Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball conserve la tête de la Nationale 2 avec sa victoire contre Boulogne-Billancourt.

Quatre matchs, quatre victoires. Le résumé de la saison du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) dans la poule C de Nationale 2 est plutôt facile. Ce week-end sur le parquet de l'ACBB de Boulogne-Billancourt, le CAJVB s'est encore imposé 3 sets à 0 (22-25, 18-25, 19-25).

« Le début du match a été très disputé, en raison d'une belle prestation des locaux au service, mettant en difficulté la réception du CAJVB, indique le communiqué du club. *Mais à 22 partout dans le premier set, les joueurs menés par leur capitaine Marc Vautier, ont accéléré pour conclure la première manche. Dès lors, le CAJVB était lancé et sérieusement, nos joueurs ont géré avec sérénité les deux dernières manches tout en faisant tourner le collectif. »*

Ce nouveau succès permet aux Conflanais de conserver la tête de leur groupe et même de prendre de l'avance sur le second, la réserve de Rennes.

Le derby yvelinois approche

Le samedi 28 octobre, place au derby yvelinois avec la réception de Sartrouville. Actuellement cinquième du classement avec deux victoires et deux défaites, Sartrouville s'annonce comme un adversaire sérieux.

BASKET-BALL Poissy chute contre le dernier

Pour la septième journée de Nationale 2, les Pisciacais se sont inclinés (73-60) sur le parquet de Juvisy, qui était dernier du groupe avant la rencontre. Cette large défaite est la première contre un opposant direct au maintien, après les victoires contre Pornic (12e sur 14 équipe) et Gravenchon (14e).

Ce revers, le cinquième en sept rencontres, rapproche la Poissy basket association de la zone rouge. Les pisciacais sont désormais 10e, à seulement deux points du dernier. La prochaine rencontre des Piscaicais se jouera à domicile le 4 novembre contre Calais, l'actuel cinquième qui vient de remporter une grosse victoire contre le leader l'Aurore de Vitré.

VOLLEY-BALL Les Conflanaises gagnent encore

Comme leurs homologues masculins, les féminines du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) enchaînent les victoires cette saison. En trois rencontres de Nationale 3, elles se sont imposées par trois fois.

Ce week-end encore, avec la réception de la réserve de Clamart et un succès trois sets à un (25-18, 19-25, 25-11, 25-12). Après trois journées, les Conflanaises sont actuellement deuxièmes de leur poule, à égalité de points avec le leader, Caen. La prochaine rencontre se disputera le 5 novembre avec un déplacement sur le parquet de Laval (4e).

HANDBALL Les Conflanaises chutent à la fin

Dans le cadre de la quatrième journée de Nationale 2, les féminines de Conflans-Sainte-Honorine ont perdu à domicile contre Beauvais (28-33). A l'issue d'une première mi-temps serrée où les deux équipes se rendent coup sur coup, ce sont les Conflanaises qui prennent la tête (16-14). La seconde mi-temps continue d'être disputée et les deux écuries sont à égalité à cinq minutes de la fin de la rencontre. Mais Beauvais va finalement prendre l'ascendant pour l'emporter.

Après ce revers, Conflans-Sainte-Honorine est sixième de sa poule sur 12 équipes, avec deux victoires et deux défaites. Prochaine rencontre de Nationale 2 le 4 novembre avec un déplacement chez les féminines du Paris Saint-Germain.

CYCLISME Randonnée verte de VTT

La 16e édition de la Randonnée verte organisée par le club Andrésy cyclo se déroulera le dimanche 5 novembre. Au départ du Cosec Jean Moulin d'Andrésy, trois parcours de 20, 35 et 45 kilomètres emmèneront les participants *« sur les versants de la forêt de l'Hautil et dans le parc naturel du Vexin »*, indique le site internet du club. Les départs seront donnés entre 7 h 30 et 9 h 30. Les tarifs sont compris entre 5 et 7 euros, ouvert aux licenciés et non-licenciés. Tous les renseignements sont disponibles sur andresy-cyclo.fr.

CYCLISME La vallée de Seine décroche les championnats de cyclisme sur route

Du 28 juin au 1er juillet 2018, les Championnats de France de cyclisme sur route se dérouleront sur le territoire de Grand Paris Seine et Oise.

L'aventure entre les Yvelines et le cyclisme continue. Alors que le département accueille depuis huit ans le prologue du Paris-Nice et que des épreuves cyclistes des Jeux olympiques vont s'y disputer, la nouvelle est tombée en fin de semaine dernière : l'édition 2018 des Championnats de France de cyclisme sur route se déroulera en vallée de Seine début juillet.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis huit ans, les Yvelines accueillent le prologue du Paris-Nice. Et avant les JO 2024, le département accueillera les Championnats de France de cyclisme sur route.

Départ à Mantes-la-Jolie

« C'est sur la commune de Mantes-la-Jolie, dans le nord des Yvelines, que sera installée la ligne de départ et d'arrivée du circuit d'une vingtaine de kilomètres qui conduira les coureurs, sur un parcours sélectif, à travers les magnifiques paysages des Boucles de la Seine. », explique le communiqué commun de la Fédération française de cyclisme (FFC), du Département et de la Ligue nationale de cyclisme (LNC).

Les trois jours de compétitions se dérouleront du 28 juin au 1er juillet pour lesquels 500 coureurs se départageront huit titres sur épreuves de contre la montre, épreuves en ligne élite amateurs et dames, épreuve en ligne élite professionnels. D'après le communiqué de presse de l'événement, sont attendus *« plus de 50 000 spectateurs sur les trois jours, générant pour les collectivités d'accueil d'importantes retombées économiques directes et indirectes »*.



Propriétaire à Saint-Cyr-l'École pour une meilleure qualité de vie

VOUS VERREZ LA DIFFERENCE

COGEDIM



CŒUR DE PLAINE
LIVRAISON 4e TRIMESTRE 2017



Une co-réalisation EDELIS

LA FAVORITE
SUCCÈS COMMERCIAL



LE CLOS SAINT-LOUIS
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS



GROUPE ALTAREA COGEDIM

Bénéficiez d'une adresse d'excellence au cœur d'une ville bien équipée

À proximité des transports, des commerces, riche en infrastructures scolaires et équipements culturels et sportifs

01 76 499 499
Appel non surtaxé

cogedim.com

grandparis aménagement

quartier Renard plaine de vie Saint-Cyr

www.plaine-de-vie.com

* Sous forme d'une réduction du prix égale à la valeur de la surface offerte (jusqu'à 2 m²), pour tout contrat de réservation signé entre le 5 septembre et le 26 octobre 2017 - Offre valable sur une sélection de lots et exclusive de toute autre offre sur les opérations Cœur de Plaine, La Favorite et le Clos Saint-Louis à Saint-Cyr-l'École (78). Conditions détaillées sur cogedim.com ou en espace de vente sur simple demande. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé 75008 Paris, au capital social de 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054 500 814, n° ORIAS 13 005 113 - Illustrations non contractuelles : Barçon, Debon, Armone - GRENADINES - 10/2017

YVELINES Les monstres sont de sortie pour Halloween

Le mardi 31 octobre, zombies, sorcières et autres squelettes vont envahir la vallée de Seine et le pays houdanais pour Halloween. Pour l'occasion, plusieurs événements horrifiants sont organisés.

BUCHELAY

L'heure du conte du samedi 28 octobre sera dédiée aux sorcières, fantômes et autres vampires. Cette lecture spéciale Halloween débutera à 16 h à la bibliothèque municipale et sera suivie d'une chasse aux bonbons.

EPÔNE

Une lecture de contes d'Halloween est prévue le samedi 28 octobre. Le rendez-vous est donné à la salle du village à 15 h. Informations par courriel à médiathèque@epone.fr.

GAILLON-SUR-MONTCIENT

Le mardi 31 octobre, le rendez-vous est donné sur le parking de la mairie pour hanter les rues. Une soirée dansante est ensuite organisée à 20 h à la salle des fêtes. L'entrée est de 5 euros et de 2 euros pour les moins de 12 ans, au profit de la caisse des écoles. Informations et réservation au 01 34 74 06 58.

GARGENVILLE

Monstres nocturnes vont hanter les rues le 4 novembre pour la 27e fantomarche. Déguisés, les participants sont invités à partir du sous-sol de la salle des fêtes pour un parcours nocturne de 9 kilomètres. Les départs peuvent être faits de 17 h 45 à 20 h, et le parcours fermera à 22 h. L'inscription sur place est de 3 euros. Renseignements sur gargenville.fr.

HOUDAN

Du 18 octobre au 11 novembre, le célèbre donjon de Houdan sera décoré pour Halloween. Du mardi au samedi, les visiteurs sont invités à le redécouvrir sous ce nouveau visage, et une visite nocturne est organisée le soir d'Halloween à 18 h 30 (8 euros par personne). Les 25, 26 et 27 octobre, ainsi que les 2 et 3 novembre, des ateliers pour enfants (5 euros par participant) de 6 à 12 ans seront proposés pour créer sac à bonbons et bonhomme d'Halloween.

JUZIERS

La salle du Bourg accueille le bal de la sorcière abracadabra le mardi 31 octobre. Organisée par l'association des festivités juziéroises, la soirée sera destinée aux enfants jusqu'à 7 ans de 18 h à 20 h, puis à tous les participants de 20 h à minuit. L'entrée est gratuite, renseignements sur juziers.fr.

LAINVILLE-EN-VEXIN

Le 28 octobre, une conteuse « *fera frissonner petits et grands avec des histoires de fantômes, sorcières et autres joyeusetés d'Halloween* ». Cette lecture aura lieu à la bibliothèque à 10 h.

LIMAY

Une soirée déguisée est organisée à l'espace culturel Christiane Faure le 31 octobre par l'association A chacun son cirque, le festival Contentpourien et la commune. « *Déco morbide, déguisements affreux et de la musique jusqu'à tard dans la nuit !* », sont annoncés. Dès 20 h 30, plusieurs artistes se succéderont sur scène pour proposer des styles de musique variés, du « *ukulélé déjanté* », au « *DJ set electro swing/bass music* ». Le tarif est de 5 euros. Plus de renseignements sur la page Facebook Halloween façon Contentpourien.

POISSY

Le 31 octobre à Poissy, Halloween se fêtera à la Source avec une soirée déguisée animée par un DJ. Les 11-15 ans ont rendez-vous de 19 h à 22 h et les 16-25 de 22 h à 1 h. Le déguisement est fortement recommandé. L'entrée est gratuite, dans la limite des places disponibles. Renseignements sur le site de la commune.

TESSANCOURT-S/-AUBETTE

Au départ de la mairie à 18 h, la caisse des écoles propose aux enfants de faire le tour du village le mardi 31 octobre. « *Des bonbons ou un frisson* » sont garantis.

TRIEL-SUR-SEINE

Une nuit de l'horreur cinématographique est proposée le mardi 31 octobre à l'espace Remi Barrat. De 20 h à minuit, les films d'épouvante *Projet Blair witch* et *Destination finale 2* (interdits aux moins de 12 ans) seront projetés. Les participants sont invités à venir déguisés. La soirée est ouverte à tous sur inscription au 01 39 27 13 02 ou par courriel à service.jeunesse@triel.fr.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Les journées de l'horreur sont de retour du 23 au 31 octobre. Plusieurs ateliers manuels et chorégraphiques, lectures de contes, sont organisés pour les maternelles et élémentaires du 23 au 27 octobre. L'événement se clôturera par une « *grande fête au manoir hanté* », le 31 octobre, dès 17 h au parc du Champclos. Jusqu'à 22 h 30, le programme proposera maquillage, concours de déguisement en famille, bal des petits vampires et enquête au manoir. Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la commune.

Manoir hanté à Conflans-Sainte-Honorine



JEF PALAU

L'association Notre monde imaginaire transforme la MJC en manoir hanté.

Le château, de la Maison des jeunes et de la culture (MJC) les Terrasses – espace Michel Rocard, va devenir un manoir hanté du 29 au 31 octobre. L'association Notre monde imaginaire a transformé les lieux en s'inspirant du passé du bâtiment, qui était une ancienne école ainsi qu'un internat.

En ouvrant des parties habituellement fermées du lieu, tels que le sous-sol ou le deuxième étage, les participants « *devront, à travers de nombreuses pièces très différentes les unes des autres, faire face aux cauchemars et phobies que les adultes peuvent encore ressentir, comme la peur des clowns, des poupées, ou même du noir total !* », indique l'association.

L'objectif sera « *de retrouver un mystérieux monstre caché dans le manoir* ». Une version pour les enfants (8 à 14 ans) est organisée de 14 h à 18 h chaque jour, et le soir, de 20 h à 22 h 30, place à « *une version pour les adultes, beaucoup plus effrayante* », annonce l'association. Les tarifs sont de 4 euros pour les enfants et 6 euros pour les adultes. Informations et réservation au 01 39 19 20 09.

VALLEE DE SEINE « Blues sur Seine » 2017, billetterie ouverte

L'annuel festival « Blues sur Seine » se déroulera du 10 au 26 novembre. La billetterie est déjà ouverte sur blues-sur-seine.

La nouvelle édition du festival *Blues sur Seine* se déroule du vendredi 10 au dimanche 26 novembre. Pendant 16 jours, un très grand nombre de concerts seront proposés sur toute la vallée de Seine avec notamment la présence de Ben l'oncle soul, Dee Dee Bridgewater, Lycky Peterson, ou encore Natalia M.King.

« *La programmation, que nous souhaitons révélatrice des différents courants des musiques afro américaines est, cette année encore, un mélange de grands noms et des talents à découvrir en avant première dans les différents lieux du festival* », indique l'organisation du festival.

La billetterie est déjà ouverte et les places partent vite, alors rendez-vous sur blues-sur-seine.com pour voir l'ensemble des pass proposés.



DR

Dans le cadre de Blues sur Seine, Dee Dee Bridgewater sera en concert à Conflans-Sainte-Honorine.

POISSY Salon modélisme et figurine

Le Centre de diffusion artistique (CDA) accueille une nouvelle édition du salon modélisme et figurine les 28 et 29 octobre. Des maquettes navigueront sur un grand bassin.

Une nouvelle édition du *Salon modélisme et figurines* à lieu les samedi 28 et dimanche 29 octobre. Ce rendez-vous, qui a lieu tous les deux ans, est organisé par l'Association modélisme et figurines de Poissy (AMFP). Tous les publics sont invités à découvrir « *des maquettes navigantes sur un grand bassin* », indique le site de la commune. « *Pour les enfants, possibilité de diriger un bateau en prenant les commandes,* ajoute ce dernier. *Pour les amoureux des camions, de multiples attractions vous attendent* ».

L'événement se déroule au Centre de diffusion artistique (CDA), situé au 23 avenue Blanche de Castille. Le salon est ouvert le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18h ; et le dimanche de 10 h à 17 h. L'entrée est libre et plus de renseignements sont disponibles sur ville-poissy.fr.

ARNOUVILLE-LES-MANTES
Un concert caritatif pour les chevaux

Le samedi 28 octobre, l'association Seconde vie pour les équidés propose une soirée de concert afin de récolter des fonds.

L'association Seconde vie pour les équidés, basée à Arnouville-les-Mantes, organise un concert caritatif le samedi 28 octobre. Cette association, comme son nom l'indique, s'occupe de chevaux « *en sortie de club, destinés à l'abattoir ou ne recevant plus les soins nécessaires* » en leur trouvant des familles d'adoptions ou des balades, indique le communiqué.

A partir de 19 h 30 à la salle des fêtes communale, les groupes Shalala et Delux Band donneront donc un concert afin de « *récolter des fonds pour soigner [les chevaux] et subvenir à leurs besoins* », infirme Seconde vie pour les équidés. L'entrée est de 5 euros. Boissons et restauration sont prévues sur place sur le thème du « *repas breton* ». Plus de renseignements sur le site internet de l'association, asve.eu, ou par courriel à asve@asve.eu.

ANDRESY
Les oiseaux s'exposent

La nature a la part belle jusqu'au dimanche 5 novembre à la galerie des passions de l'espace Julien Green. Une exposition propose de découvrir les photographies ornithologiques de Michel Loiseau. L'artiste présente « *ses tirages en couleurs rapportés de ses voyages à travers le monde* », annonce le communiqué de presse de la commune. L'exposition est visible en entrée libre du mercredi au dimanche, de 10 h à 19 h. Renseignements au 01 34 01 11 62.

AUBERGENVILLE Découvrez la culture russe

La Russie est à l'honneur jusqu'au vendredi 10 novembre à la maison de voisinage. Une exposition dédiée aux costumes et instruments de musique russes est organisée par l'association Lado Polyphonie Russe.

L'exposition est visible aux horaires d'ouverture du lieu : les mardis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; et les lundis et jeudis de 14 h à 19 h. Plus de renseignements sont disponibles au 01 30 90 23 45.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Un chœur de femmes au Val Fourré

Créer un chœur féminin composé de mères de familles du Val Fourré, c'est la dernière trouvaille de Martine Boulfroy. La professeure de chant était sur les ondes de LFM pour nous en parler.

Cette semaine, *La Matinale* recevait Martine Boulfroy, créatrice et organisatrice de la toute dernière initiative musicale née au Val Fourré. Avec l'implication de Martine Boulfroy, professeure de chant, de son acolyte Julien Sabik, et de celle des services de la ville et du territoire, a récemment émergé dans le Val Fourré un chœur de femmes. Un projet très ambitieux avec lequel Martine Boulfroy veut créer un espace de partage culturel et de libre expression. « *C'est de montrer qu'à travers le chant on peut aussi s'exprimer, que c'est tout un art de vivre, une joie de vivre* » explique-t-elle.



LFM RADIO

« Il faut oser, on ne soupçonne pas tout ce que l'on peut faire avec une voix », insiste Martine Boulfroy.

Un espace de partage culturel

Martine Boulfroy est bien connue dans le milieu musical mantais. Professeure au conservatoire de Mantes, et chanteuse aguerrie, il a tout de suite fait sens pour elle de partager sa passion à toutes les femmes le souhaitant. « *On s'aperçoit que l'on dit de beaucoup de mamans qu'elles ne travaillent pas, pourtant elles travaillent beaucoup et n'ont pas forcément le loisir de s'exprimer* », raconte-t-elle. C'est donc trois fois par semaine qu'elle met sa crédibilité au service de ce nouveau projet.

En plus de faire partie d'un espace d'expression, les femmes du chœur devront répondre à de véritables objectifs artistiques. Elles accompagneront notamment les Amazones d'Afrique lors de leur prestation durant le festival *Blues sur Scène*. Un véritable challenge qui n'effraye pas du tout la professeure : « *C'est tout à fait à leur mesure, alors qu'elles n'imaginent même pas être capables de le faire.* » Cet atelier qu'elle entend gérer comme une « *psychothérapie* », est d'ores et déjà ouvert à toutes. « *Le mieux, c'est que toutes viennent, voient, osent et goûtent* ».

Trois fois par semaine, aux Ateliers Chopin et au Centre Chaplin, les femmes viendront s'entraîner. Tout a été pensé pour faciliter l'accès à ces cours, même les horaires ont été établis en fonction de l'agenda des mères de famille avec une majorité de cours le matin, pendant que les enfants sont à l'école. Martine Boulfroy n'en démord pas, il ne reste pour celles qui sont intéressées qu'à oser sauter le pas. « *Il faut oser, on ne soupçonne pas tout ce que l'on peut faire avec une voix* », insiste l'organisatrice de ces ateliers de chants.

La Matinale LFM, tous les jours du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, présentée par Sofiane El Khilaly, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LE LIVE Allikey Tyler, étoile montante de le musique réunionnaise

Allikey Tyler, nouveau venu dans la scène musicale réunionnaise était cette semaine dans Le Live de LFM.



LFM RADIO

Tyler Allikey veut s'imposer dans le monde de la musique réunionnaise

Le Live recevait Allikey Tyler, nouvel espoir de la musique réunionnaise. Pour le chanteur d'origine réunionnaise, la musique est une longue et belle histoire de famille. Tout commence avec sa mère. « *Maman chantait, elle était choriste dans un groupe traditionnel réunionnais* » se souvient le jeune homme, qui s'est essayé à tous les genres musicaux. « *Je n'ai pas de limites artistiques, tu peux m'entendre sur un zouk, sur un R'n'B, ou sur du Dance hall* » explique-t-il. Pourtant, depuis quelques années, il a effectué un retour progressif vers ses origines réunionnaises.

« *J'ai commencé par le R'n'B et même si ça a bien marché, j'ai voulu m'orienter vers mes origines réunionnaises* » rappelle Allikey Tyler. Un attachement à sa famille qu'il revendique même dans son processus de création. « *L'avis de mes proches compte beaucoup, ma famille et mes amis me soutiennent beaucoup.* » Cet autodidacte, qui a commencé à chanter à 12 ans, n'a qu'une chose à revendiquer : « *La musique, je pense que c'est dans mon sang* ». Avec sa *Tyler Mixtape Volume 1* sortie en Mai, Tyler Allikey compte bien marquer la musique réunionnaise.

Le Live, du lundi au vendredi, de 17 h à 20 h, présenté par Vee, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

			6				7	1
7	6	4	1		5	2	9	
2	3							
		9		6			2	
	7				4			
		3	9	5	2		4	7
			4		1	5	8	6
3	5			7			1	
4	1	8	5		6	7		

SUDOKU : niveau difficile

4		1		9	8		3	5
	5		7					
			6			7		8
	4							
1					2		6	4
	2			4	3			9
		4		8				
9			5				1	
7			4				8	6

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2017

Grâce à la

géofiltration

SUEZ purifie écologiquement la ressource et réalimente la nappe phréatique

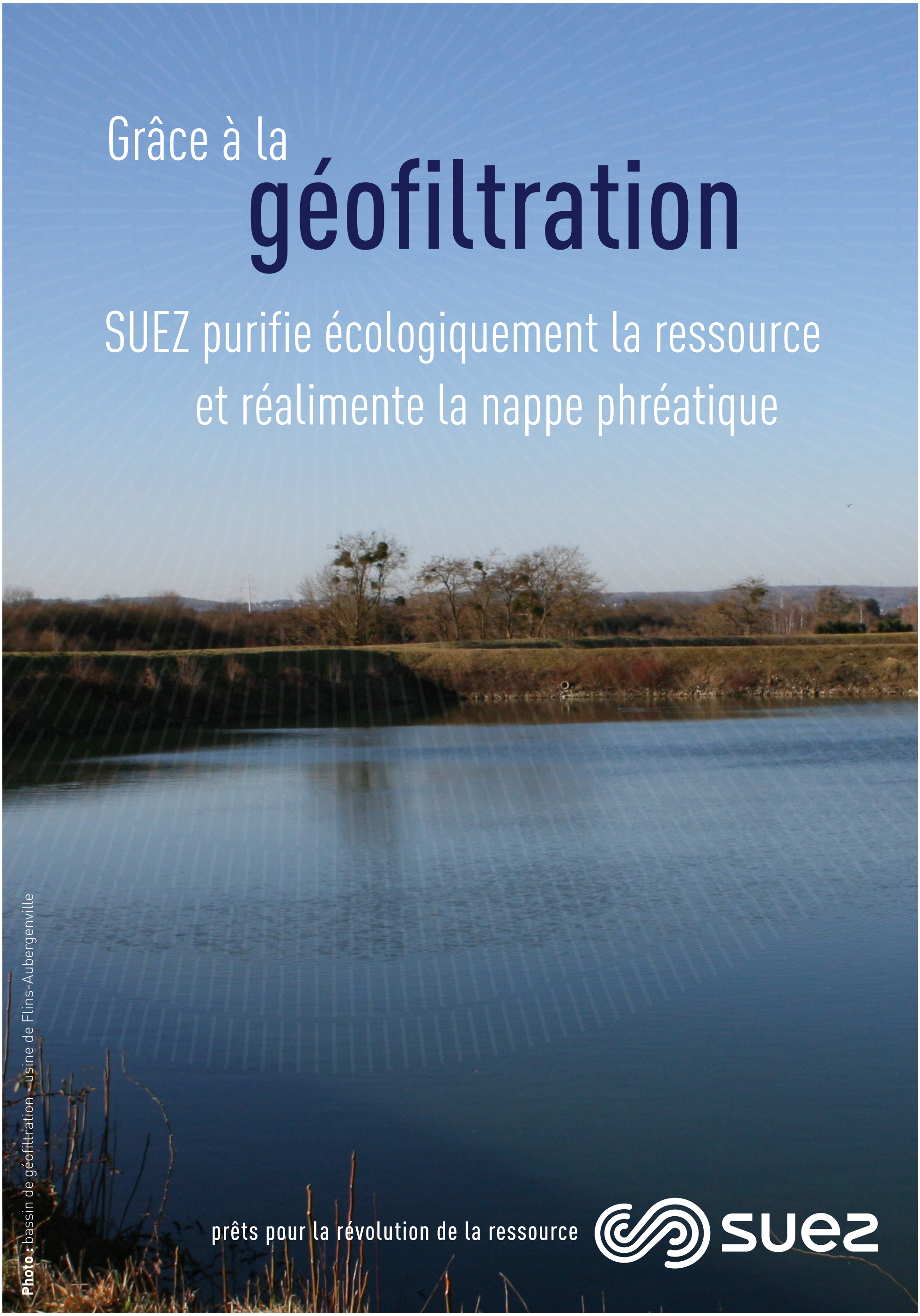

Photo : bassin de géofiltration - usine de Flins-Aubergenville

prêts pour la révolution de la ressource

suez